



TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉQUIPEMENT ET D'EXPLOITATION EN ÉLECTRICITÉ



OBJECTIFS

Procéder à l'équipement d'une installation électrique

- Equiper un bâtiment de ses réseaux d'énergie et de ses équipements en courants forts
- Equiper un bâtiment de ses réseaux de communication et de ses équipements en courants faibles
- Equiper un bâtiment de solutions en matière d'efficacité énergétique
- Equiper un système de contrôle-commande industriel

Procéder aux autocontrôles, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique

- Procéder aux autocontrôles et à la maintenance d'une installation électrique basse tension
- Procéder à l'analyse qualité d'un réseau de distribution électrique basse tension lors d'un bilan énergétique ou de maintenance de l'installation
- Procéder à la mise en service et à la maintenance des équipements et des matériels électriques communicants ou connectés dans un bâtiment
- Procéder à la mise en service et à la maintenance d'un système de contrôle-commande industriel

Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique

- Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un immeuble collectif d'habitation
- Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un local professionnel
- Déterminer les matériels électriques lors de la mise à niveau d'une installation électrique d'un bâtiment en matière d'efficacité énergétique

- Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'un système de contrôle-commande industriel

CONTENU

Le technicien d'équipement et d'exploitation en électricité réalise des opérations d'équipement, de vérification, de mise en service, de contrôles qualité, de maintenance et de modification d'installation électrique principalement dans des bâtiments tertiaires et industriels.

Sensible aux évolutions croissantes de la technicité dans l'emploi et aux exigences toujours plus fortes des clients, le technicien effectue des travaux courants, variés et diversifiés. Il maîtrise la résolution de problème et est responsable du travail fourni.

PRÉ-REQUIS

Niveau scolaire de 3eme - Validation sous réserve de la réussite des tests de positionnement français, mathématique et lecture de plan - Test en fonction du niveau scolaire du candidat - Première expérience souhaitée dans le secteur du bâtiment.

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

980 heures
dont 770 h en centre et 210 h en entreprise.

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et Sorties permanentes

MODALITÉS D'ADMISSION

Après entretien individuel
Après tests de positionnement

TARIF

11 550 € coût maximum de la formation

Si formation apprentissage : tarif selon les coûts contrats établis par France compétences

Individualisation du parcours, possibilité d'un tarif et d'une durée adaptée à votre projet

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Autres financements
Contrat d'apprentissage
Contrat de professionnalisation
CPF
CPF de transition
Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (Bac général, technologique ou

Professionnel)

SERVICE VALIDEUR

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

VALIDATION

Titre professionnel de niveau européen 4

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen

Epreuve orale avec un jury

Dossier professionnel

La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

--

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification > RNCP 37446

LES + DE LA FORMATION

Qualité des plateaux techniques et expertise des intervenants

COMPLÉMENT SUR LE PUBLIC

Demandeurs d'emploi disposant d'une 1^{ère} expérience dans le domaine du bâtiment - Salariés - Personnes en reconversion professionnelle

COMPLÉMENT SUR LES MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Individualisation des parcours

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés





Signataire de la charte éthique du Cluster Eco-Bâtiment, Le GRETA DE GRENOBLE s'engage à respecter les trois piliers du développement durable dans l'exercice de son activité.

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

- Entreprises d'installation électrique (majors, PME, artisanales)
- Agences de travail temporaire
- Services travaux neufs de sites industriels tels que les usines, les unités de production
- Entreprises et les services de maintenance des bâtiments tertiaires et industriels
- Entreprises de construction et d'installation de machine industrielle
- Entreprises d'installation ou d'exploitation de systèmes EnR (photovoltaïque, hydrogène, etc.)

Découvrez d'autres débouchés sur [onisep.fr](https://www.onisep.fr)
<https://www.onisep.fr/>

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2024

TAUX DE RÉUSSITE

95% de taux de réussite

TAUX DE SATISFACTION

87% de stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

80% après 6 mois

TALX D'INSERTION DANS LE DOMAINE

80% après 6 mois



FICHE FORMATION

Contacts

GRETA GRENOBLE

Centre Permanent du Bâtiment

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Génie Electrique

Tél : 04 76 84 20 60

Mise à jour le 27 Février 2025



www.gretaformation.fr

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel